



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL Bourse du travail de Villejuif (94)

A la suite du rassemblement intersyndical du 6 février contre le projet de vente de la bourse du travail de Villejuif, s'est tenue une rencontre entre les Unions départementales CGT, FO et CFTC, Solidaires et la FSU du Val-de-Marne et Monsieur Le Bohellec, Maire de Villejuif, ce vendredi 13 février 2015.

Celui-ci était accompagné des représentants des 4 groupes de la majorité municipale.

Dans l'unité, nous avons rappelé à Monsieur le Maire notre opposition résolue à tout projet de vente de la bourse du travail de Villejuif et notre détermination à ce qu'elle demeure au 16 rue Jean Jaurès.

Monsieur le Maire a affirmé son attachement au maintien de la bourse du travail à Villejuif et a indiqué que, pour sa part, il n'était nullement question de la faire disparaître. Dont acte, la bourse du travail serait donc maintenue à Villejuif. Mais quelle est la situation ?

Les différents représentants des 4 groupes de la majorité municipale ont alors fait part de points de vue divers, voire opposés.

Les uns réaffirmant leur volonté de vendre le 16 rue Jean Jaurès (dont la vente apparaîtrait comme le seul remède possible face aux difficultés financières de la ville !!!), d'autres annonçant que la bourse du travail serait déplacée (mais sans jamais dire où), d'autres qu'ils souhaitaient sa transformation en «maison des associations». Les premiers reprochant aux autres leur intervention... Une véritable cacophonie !

Sollicitées pour qu'elles portent à la connaissance de la municipalité leurs réels besoins en termes de locaux et de surface, les organisations syndicales ont unanimement expliqué que les locaux actuels nous conviennent parfaitement, car ils sont adaptés à l'exercice de notre activité syndicale. Ils sont placés, à un endroit stratégique et facile d'accès pour les salariés. La surface dévolue permet de tenir des réunions et d'accueillir des salariés. Il n'existe, à notre connaissance, aucun autre lieu pouvant répondre à ces différentes exigences sur Villejuif.

Nous avons eu confirmation que la présence du 16 rue Jean Jaurès dans les documents préparatoires au conseil municipal du 6 février ne relevait absolument pas d'une erreur de «copier/coller» des agents de l'administration ou d'une simple information générale sur la liste des bâtiments dont disposaient la municipalité, mais réellement d'une volonté de vendre la bourse du travail.

Après 1h30 de discussion, le Maire n'a apporté aucune réponse précise, ni aucune garantie à nos demandes.

Ils sont sourds, exprimons-nous donc plus fortement !

Il appartient, dorénavant, aux différents élus de se prononcer publiquement sur leurs adhésions ou non à cette opération de vente du patrimoine de la ville et plus singulièrement sur le dossier de la bourse du travail. Ils ont les moyens et la responsabilité de sauver cet outil public et social au service de l'intérêt général et du monde du travail.

Les Unions départementales CGT, FO et CFTC, Solidaires et la FSU du Val-de-Marne réaffirment leur attachement aux bourses du travail qui sont une conquête ouvrière qui date de plus d'un siècle, arrachée par la lutte du mouvement ouvrier et de la démocratie.

Les bourses du travail, c'est la solidarité ouvrière ; elles ont contribué à la création constitution des confédérations ouvrières.

Vendre la bourse du travail de Villejuif, c'est mettre en cause l'existence même des Unions locales de syndicats de salariés qui ne peuvent vivre sans droit de réunions, et sans locaux.

Les Unions Départementales CGT, FO et CFTC, Solidaires et la FSU du Val-de-Marne s'adressent ensemble aux syndicats, aux syndiqués et par leur intermédiaire aux salariés. Dans toutes les entreprises, services, bureaux envoyons le message suivant au Maire de Villejuif (copie à envoyer aux organisations syndicales) :

« Monsieur le Maire,

Les syndicats..... de l'entreprise.....

Vous demandent de respecter le droit des salariés d'être aidé, accompagné et défendu face à leur employeur, et de respecter le droit des salariés de s'organiser collectivement dans des syndicats indépendamment de leur employeur.

En conséquence nous vous demandons d'abandonner tout projet de vente de la bourse du travail de Villejuif et d'apporter la garantie écrite que la bourse du travail sera maintenue (sans aucune diminution de surface), au 16 rue Jean Jaurès à Villejuif.

Soyez certain, Monsieur le Maire de notre détermination à défendre les droits syndicaux »

N° de FAX : 01 45 59 20 11

N° de FAX pour les copies aux organisations syndicales :

D'ores et déjà les Unions Départementales CGT, FO et CFTC, Solidaires et la FSU du Val-de-Marne décident d'appeler les salariés de Villejuif et des villes limitrophes à se mobiliser à nouveau le 6 mars prochain au moment où est convoqué le conseil municipal pour faire entendre à l'ensemble des élus municipaux que la bourse du travail située au 16 rue Jean Jaurès doit être préservée intégralement.

La bourse du travail, c'est la maison de tous les salariés de Villejuif !

Rassemblons nous pour conserver ce lieu qui nous permet de nous réunir, nous informer, nous organiser, nous défendre et trouver les moyens de résister face aux injustices !

La bourse du travail : on s'est battu pour la gagner et on se bat pour la garder !

**Rassemblons-nous nombreux à 18h30 le 6 mars 2015
Sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville de Villejuif
2, esplanade Pierre-Yves-Cosnier**

A Créteil, le 17 février 2015